



# Syndicat UNSA Territoriaux Ville de Marseille

**Déclaration sur dossier  
CST du 03 AVRIL 2024**

## **Dossier 1 - Ajustement de l'organigramme de la Direction de la Prévention et de la Protection**

En préambule, nous souhaitons souligner que l'organigramme de cette direction ne nous a pas été transmis dans le dossier présenté. A ce propos, nous souhaiterions que la transmission de l'organigramme soit inclus dans chaque dossier de réorganisation avec l'ancienne organisation et la nouvelle pour une plus grande compréhension des changements opérés. Certaines DGA le font d'autre non. Une harmonisation serait la bienvenue.

Pour revenir à ce dossier d'ajustement de l'organigramme de la Direction de la Prévention et de la Protection et comme nous l'avons dit en réunion préparatoire, il est interpellant pour notre organisation syndicale d'avoir perdu plus de 18 mois.

En effet, nous avons été plusieurs OS à émettre de nombreuses réserves sur l'organisation qui était proposé alors, notamment sur le fait d'englober au sein du SAF la Police Administrative, qui perdait son identité.

Nous avons également émis des réserves sur l'organisation du Service Prévention de la Délinquance.

Vous faites aujourd'hui machine arrière ... Permettez moi M. Le Président un anglicisme tiré d'une citation de Winston Churchill : Those who never change their mind never change anything

Ceux qui ne changent jamais d'avis, ne changent jamais rien !